

5 ANS APRES LE RANA PLAZA UNE LOI FRANÇAISE POUR ENCADRER LES MULTINATIONALES

Le 24 avril 2013 s'effondrait à Dacca, au Bangladesh, le Rana Plaza

- Un immeuble insalubre, des centaines d'ateliers textiles, plusieurs milliers de travailleurs exploités.
- Dans les décombres, des étiquettes de marques de textiles et distributeurs occidentaux
- Des enseignes incontournables : Mango, Camaïeu, Auchan...



Mercredi 18 avril de 18 h à 20 h

*Amphithéâtre François Chappé
Faculté des Lettres
Langues, Sciences Humaines et Sociales
Université Bretagne Sud
4 rue Jean Zay, LORIENT*

Conférence débat

Philippe Noguès

ancien député du Morbihan et initiateur de la loi.

Avec la participation de représentants des syndicats et associations.

